

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017D64-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE



COMMUNE DE NIVILLAC

Service Public d'Assainissement



ANNÉE 2016

S.T.G.S. est certifiée Qualité Sécurité Environnement



COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE



Données émises par le service exploitation	Contrôlé par le Directeur Général Date : Signature : T. TRIBOUILLARD
Données émises par le service gestion clientèle	Contrôlé par le responsable administratif Date : Signature : J.Y. LE COZ
Données émises par le service technique chimie	Contrôlé par le responsable pôle technique chimie Date : Signature : M. BODENAN
Validé par le responsable de Centre	Date : Signature : D. SYLVESTRE

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	4
1) SYNTHESE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS.....	4
1.1) SYNTHESE ANNUELLE	4
1.2) CHIFFRES-CLE DU SERVICE.....	5
1.3) SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS	7
2) LE CONTRAT	8
2.1) MODALITES.....	8
2.2) LES AVENANTS.....	8
2.3) LES INTERVENANTS.....	8
2.3.1) <i>La collectivité</i>	8
2.3.2) <i>Liste des communes adhérentes</i>	8
2.3.3) <i>Le délégataire</i>	8
3) LA GESTION CLIENT	9
3.1) INFORMATION SUR LES ABONNES	9
3.1.1) <i>Répartition par commune</i>	9
3.1.2) <i>Les volumes comptabilisés</i>	9
3.1.3) <i>Indicateurs des réclamations et des prestations aux clients</i>	10
4) LA GESTION TECHNIQUE	11
4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS	11
4.1.1) <i>Les installations de traitement</i>	11
4.1.2) <i>Les installations sur le réseau</i>	14
4.1.3) <i>Le réseau</i>	15
4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION	18
4.2.1) <i>Bilan sur les volumes et consommations électriques</i>	18
4.2.2) <i>Consommation d'énergie</i>	19
4.3) SUIVI DE LA QUALITE DE TRAITEMENT	20
4.3.1) <i>Bilan hydraulique Nivillac</i>	20
4.3.2) <i>Bilan organique Nivillac</i>	22
4.3.2.1) <i>Auto surveillance entrée station</i>	22
4.3.2.2) <i>Auto surveillance sortie</i>	23
4.3.2.3) <i>Suivi de la lagune de finition et du milieu naturel</i>	24
4.3.3) <i>Pilotage de la station</i>	25
4.3.3.1) <i>Réactifs</i>	25
4.3.3.2) <i>Sous-produits</i>	26
4.3.3.3) <i>Gestion des boues</i>	26
4.3.4) <i>Bilan hydraulique Le Folleux</i>	27
4.3.4.1) <i>Entrée station</i>	27
4.3.4.2) <i>Sortie station</i>	27
4.3.5) <i>Bilan organique Le Folleux</i>	27
4.3.6) <i>Contrôle métrologique</i>	29
4.3.7) <i>SATESE</i>	29
4.4) LES TRAVAUX	30
4.4.1) <i>Les interventions d'entretien et de réparations</i>	30
4.4.2) <i>Les travaux neufs</i>	33

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE



4.4.3) Les travaux de renouvellement.....	34
B) COMPTE RENDU FINANCIER 2016	35
1) COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION	35
2) COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016	36
2.1) COMPTE DE GESTION	36
2.2) LES TARIFS.....	37
2.2.1) Grille des tarifs.....	37
2.2.2) Variation de prix.....	38
2.2.3) Composantes et réparation d'une facture de 120 m ³ par commune	38
2.2.4) Evolution d'une facture de 120 m ³ par commune.....	38
2.2.5) Contrôle de la conformité du plafonnement de la part fixe.....	39
2.2.6) Facture type 120 m ³ – Année 2017	39
2.3) LES EMISSIONS	40
2.3.1) Dispositions contractuelles relatives à la facturation.....	40
2.3.2) Récapitulatif des facturations émises	41
2.3.3) Facturations principales.....	42
2.3.4) Compléments et régularisations	43
2.4) LES REVERSEMENTS	44
2.4.1) Etat des sommes à reverser à la collectivité	44
2.4.2) Les reversements de TVA.....	45
2.5) LES IMPAYES.....	46
2.5.1) Etat des impayés.....	46
2.5.2) Taux des impayés.....	46
C) ANNEXES	47
ANNEXE 1 : BILAN AGRONOMIQUE.....	48
ANNEXE 2 : RAPPORTS SATESE	49
ANNEXE 3 : SUIVI DU RENOUVELLEMENT	50
ANNEXE 4 : FORMULE DE REVISION	51
ANNEXE 5 : PLAN DE CURAGE	52



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1) SYNTHÈSE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS

1.1) SYNTHÈSE ANNUELLE

DONNÉES	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution N/N-1
GESTION CLIENT						
Nombre d'abonnés au 31/12	832	846	888	943	944	0,11%
Nombre de branchements neufs	1	21	4	1	5	-
Volumes facturés sur la commune (en m ³)	65 171	64 442	66 357	77 445	78 694	1,61%
GESTION TECHNIQUE						
Volumes traités sur la station en m ³	232 076	253 409	305 417	188 665	212 441	12,60%
dont volume en provenance de la Roche-Bernard en m ³ (déduction faite des volumes de Nivillac transitant sur le réseau de la Roche Bernard)	82 052	54 975	60 984	45 991	43 757	-4,86%
Pourcentage arrivées d'eau claire	56,56%	67,52%	72,85%	45,72%	53,35%	16,69%
Linéaire de réseau hors refoulement (ml)	22 203	23 363	24 179	24 960	26 607	6,60%
Linéaire de réseau curé (ml)	2 423	1 951	3 383	3 047	1 275	-58,16%

Depuis 2007, STGS est certifiée **QSE** pour l'ensemble de ses services.

Cette certification porte sur :

- La Qualité, avec la certification ISO 9001,
- La Sécurité, avec la certification OHSAS 18001,
- L'environnement, avec la certification ISO 14001.

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



1.2) CHIFFRES-CLE DU SERVICE

Les données clientèle	2015	2016
Nombre de communes	1	1
Nombre d'habitants desservis	4452	4512
Nombre total d'abonnés	943	944
dont abonnés domestiques	943	944
dont abonnés non domestiques	0	0
Volumes vendus (A)	77445	78694
dont volumes abonnés domestiques	77445	78694
dont volumes abonnés non domestiques	0	0

Qualité du service aux usagers		
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	100,00%	80,00%
Taux de réclamations	0,11%	0,00%
Taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%	100,00%
Proportion de lettres d'attente	0,00%	0,00%
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,23%	2,74%
Nombre d'échéanciers accordés	25	28

Bilans sur la préservation de l'environnement		
Nombre d'abonnés raccordés sur la station	943	944
Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	943	944
Volume annuel reçu (m3) (B)	188665	212441
Soit un volume moyen (m3/j)	517	580
Volume annuel en provenance d'un service extérieur (m3) (C)	45991	43757
Nombre de bilans autosurveillance réalisés	12	13
dont nombre de bilan conforme	12	13
Production de boues en tMS/an	40	38
Production de boues en volumes (m3/an)	1990	1468
Production de boues admise par une filière conforme en tMS/an	37,213	29,654
Taux de rejet sans traitement	0,00%	0,00%
Nombre de déversement dans le milieu récepteur par an	0	0
Nombre de point de déversements où les volumes sont suivis (mesure de débit)	0	0
Nombre de jour où un dysfonctionnement majeur de la station a eu lieu (j)	0	0
Taux d'eau parasite (B-C-A)/(B-C)	45,72%	53,35%
Conformité des équipements aux prescriptions nationales	100%	100%
Conformité de la performance des ouvrages aux prescriptions nationales	100%	100%
Charge annuelle en DBO5 (kg/j)	141,00	144,00

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE



Gestion du patrimoine	2015	2016
Nombre de stations de dépollution	2	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitant	4130	4130
Nombre de postes de relèvement	9	9
Linéaire de réseau gravitaire à surface libre (eaux usées) (km)	24,960	26,607
dont linéaire de réseau séparatif (eaux usées) (km)	24,960	26,607
dont linéaire de réseau unitaire (km)	0,000	0,000
Linéaire de réseau de refoulement (km)	3,341	3,366
Linéaire de réseau eaux pluviales séparatif (km)	NC	NC
Nombre de réparation de conduites principales pour fuite ou rupture	1	0
Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	0	0
Linéaire d'hydrocurage préventif (km)	3,047	1,275
Longueur de réseau renouvelé (km)	0,000	0,692
Nombre d'obstructions du réseau	2	3



1.3) SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS

Réseau :

Les arrivées d'eaux claires sont importantes. Il faut renforcer les recherches, notamment sur le secteur collecté par le poste du Rhodoir (influence de la pluviométrie) et sur le secteur gravitaire du Bourg (influence de la nappe).

Poste du Rhodoir :

L'écoulement des eaux dans le bassin tampon engendre des accumulations de matières solides, provoquant de fréquents bouchages des pompes. Une modification hydraulique devra être réalisée de façon à ne pas favoriser ces formations de bouchons.

Station :

Les travaux pour la refonte de la filière de traitement des boues et de la filière eau vont commencer au deuxième semestre 2017.

Cela permettra de mettre en conformité le dispositif d'autosurveillance de la STEP : débitmètre entrée step regroupant les 2 arrivées ; et sur les 2 points réglementaires déversoirs en tête de station.

Concernant la lagune le folleux, un débitmètre sortie doit être installé.

Des corps étrangers type lingettes, serviettes hygiéniques provoquent des dysfonctionnements sur l'écoulement dans les réseaux et les équipements électromécaniques. STGS peut proposer de la communication à l'utilisateur à travers vos bulletins municipaux et médias locaux. Ces dysfonctionnements sont à l'origine de pollution du milieu naturel.

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE



2) LE CONTRAT

2.1) MODALITES

Type de contrat : **Affermage**
Date d'effet : 01/01/2012
Durée : 10 ans
Date de fin : 31/12/2021

2.2) LES AVENANTS

Avenant n°1 : Extension du réseau, nouveaux ouvrages
Date d'effet : 04/02/2015

2.3) LES INTERVENANTS

2.3.1) La collectivité

Nom de la collectivité : **Commune de NIVILLAC**
Le Maire : Monsieur Alain GUIHARD
Le siège : 3, Rue Joseph DANO
56130 NIVILLAC

Téléphone : 02.99.90.62.75
Fax : 02.99.90.90.10
Courriel : mairie-nivillac@wanadoo.fr

2.3.2) Liste des communes adhérentes

Nom de la Commune	Population totale (Population légale 2014 - source INSEE)
Nivillac	4 512

2.3.3) Le délégataire

Société : **STGS**
Responsable Exploitation : Monsieur D.SYLVESTRE
Adresse : Parc d'activités de Lann Velin Nord
56300 SAINT-THURIAU

Téléphone : 02.33.79.46.79
Courriel : daniel.sylvestre@stgs.fr



3) LA GESTION CLIENT

3.1) INFORMATION SUR LES ABONNES

3.1.1) Répartition par commune

Abonnés présents au 31 décembre 2016 :

COMMUNE	ABONNES 2015	ABONNES 2016	Evolution
NIVILLAC	943	944	0,11%
TOTAL	943	944	0,11%

3.1.2) Les volumes comptabilisés

Les répartitions des volumes consommées par commune :

La période de consommation s'étale du 21 novembre 2015 au 16 novembre 2016

COMMUNE	2015	2016	Evolution
NIVILLAC	77 869	77 619	-0,32%
Total	77 869	77 619	-0,32%
Nombre de jours	367	361	
Total sur 1 an	77 445	78 694	1,61%

Nombre de redevables directs auprès de l'Agence de l'Eau : 0



3.1.3) Indicateurs des réclamations et des prestations aux clients

Les indicateurs sont présentés ci-dessous conformément au décret du 2 mai 2007 relatif à l'annexe VI du Code Général des Collectivités Territoriales et sont issus de notre dispositif de mémorisation des réclamations écrites.

Prestations aux clients	2016
Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%
Proportions de lettres d'attente parmi ces réponses dans les délais	0,00%
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	80,00%
Réclamations récurrentes	2016
B1.1 Nombre de réclamations pour une obstruction sur réseau	0
B1.2 Nombre de réclamations pour une obstruction sur branchement	0
B2.1 Nombre de réclamations pour débordement inondation sur un poste de relèvement	0
B2.2 Nombre de réclamations pour débordement inondation chez l'abonné	0
B3 Nombre de réclamations pour une casse	0
B4 Nombre de réclamations pour des odeurs	0
C1. Nombre de réclamations sur des travaux de réparation sur le réseau	0
C2. Nombre de réclamations sur des travaux réalisés sur un branchement (dont rendez-vous manqués)	0
D1 Nombre de réclamations sur le niveau de prix	0
D2 Nombre de réclamations pour erreur de relève ou de facturation	0
D3 Nombre de réclamations sur la qualité des contrats et de l'accueil	0
D4 Nombre de demandes d'échéanciers	28



4) LA GESTION TECHNIQUE

4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

4.1.1) Les installations de traitement

Station de Nivillac Bourg

- Capacité nominale : 3 580 eqh
- Type de filière : Boues activées en aération prolongée
- Zone collectée : Nivillac et la Roche-Bernard
- Equipement de télésurveillance : Oui
- Groupe électrogène : Non
- Arrêté : Oui le 22 décembre 1994
- Débit nominal 715 m³/jour
- Norme de rejet (24h):

Normes	Concentration (mg/l)
MES	30
DBO5	25
DCO	90
NTK	15
NGL	15
Pt	2

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE



Description	
Entrée de Station	Poste de tête pour les effluents en provenance du Bourg de Nivillac, 2 arrivées en gravitaire pour la Roche-Bernard et pour Nivillac Sud).
Prétraitement	Séparation des déchets inertes par grille courbe et dégraisseur-dessableur 18 m3
Bassin d'aération	Bassin 720 m3 avec aération par deux turbines 12 kw
Déphosphatation	Traitement par précipitation simultanée (stockage 5m3)
Dégazage	Flottants déversés gravitairement
Clarificateur	Bassin 796 m3 (surface 346 m2) avec pont racleur
Filière boues	table d'égouttage (traitement polymères) et silo de stockage de 200 m3, complété par une lagune de stockage de 1000 m3
Equipement de mesure de débit	1 débitmètre électromagnétique sur la canalisation d'arrivée 1 canal débitmètre avec mesure ultrasonique en sortie
Préleveurs d'échantillons	1 préleveur en entrée 1 préleveur en sortie
Rejet	Vers 3 lagunes de finition (12000 m2) avant de rejoindre la Vilaine via le ruisseau de la Ville Aubin



Lagune du Folleux

- Capacité nominale : 550 EH
- Type de filière : Lagunage
- Zone collectée : Le Folleux, Nivillac
- Equipement de télésurveillance : Non
- Groupe électrogène : Non

Normes	Rendement %
DCO	60



COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE



4.1.2) Les installations sur le réseau

Type d'ouvrages	Lieu	Nombre de pompes	Débit (m3/h)	Télesurveillance
Poste de relèvement	La Ville Frabourg	2	13	oui
Poste de relèvement	Le Bas du Bourg	2	18	oui
Poste de relèvement	Le Rhodoir	2	40	oui
Poste de relèvement	Le Folleux	2	10	oui
Poste de relèvement	Le Folleux 2	2	10	oui
Poste de relèvement	La Ville Jossy	2	10	oui
Poste de relèvement	La Croix Neuve	2	5	oui
Poste de relèvement	La Grée Nevet	2	10	oui
Poste de relèvement	Les métairies 3	2	23	oui

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE



4.1.3) Le réseau

Les canalisations (hors branchements)

RESEAU SEPARATIF		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Amiante-Ciment	150	2 874
Amiante-Ciment	200	5 745
Amiante-Ciment	250	836
TOTAL Amiante-Ciment		9 455
FONTE	150	90
FONTE	200	1 581
FONTE	250	323
TOTAL FONTE		1 995
GRES	150	481
GRES	200	20
GRES	250	773
TOTAL GRES		1 274
PVC	160	677
PVC	200	12 349
PVC	250	317
TOTAL PVC		13 343
PEHD	200	232
TOTAL PEHD		232
Inconnu	0	309
TOTAL Inconnu		309
TOTAL RESEAU SEPARATIF		26 607
RESEAU REFOULEMENT		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Fonte	125	1 206
Inconnu	0	81
PVC	63	171
PVC	75	158
PVC	90	1 749
TOTAL REFOULEMENT		3 366
TOTAL RESEAU		29 973

Les ouvrages sur le réseau

Type d'ouvrage	Quantité
Regards de visite	651
Regards borgne	1

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE

✓ Conduites ajoutées suite aux contrôles de l'exploitation

Date de réalisation	Localisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
13/05/2016	Rue de la Porte Garel	150	AC	225
13/05/2016	Rue Joseph Sauveur	150	AC	220
13/05/2016	Le Pré de Garenne	200	AC	300
13/05/2016	Vers Rue de l'Ecole	150	AC	280
13/05/2016	Vers Place du Dôme	200	AC	41
18/05/2016	Le Soleil Levant	200	PVC	276
18/05/2016	Rue du Vivier	200	PVC	134
18/05/2016	Le Bas du Bourg	Inconnu	Inconnu	16
Total				1492



Connaissance du réseau	
existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage,...) et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement	10
définition d'une procédure de mise à jour au minimum annuelle	5
existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux et définition d'un procédure de mise à jour au moins annuelle	10
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	5
l'inventaire mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés pour la moitié du linéaire total des réseaux	10
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	2
le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au du liénaire étant renseignée	0
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	0
localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs....)	10
existence et mise à jour d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	10
le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards)	0
l'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçons (curage, désobstruction, renouvellement...)	10
mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections, notamment par caméra et les réparations ou travaux effectués à leur suite.	10
mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	0
TOTAL	82



4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION

4.2.1) Bilan sur les volumes et consommations électriques

Les postes de relèvement :

Poste du Rhodoir

	2016
Temps de fonctionnement (h)	1 570
Volumes (m ³)	62 799

Poste du Bas du Bourg

	2016
Temps de fonctionnement (h)	61
Volumes (m ³)	1 094

Poste de la Ville Frabourg

	2016
Temps de fonctionnement (h)	267
Volumes (m ³)	3 468

Poste du Folleux

	2016
Temps de fonctionnement (h)	364
Volumes (m ³)	3 549

Poste du Folleux 2

	2016
Temps de fonctionnement (h)	298
Volumes (m ³)	3 574

Poste de la ville Jossy

	2016
Temps de fonctionnement (h)	120
Volumes (m ³)	959

Poste de la Croix Neuve

	2016
Temps de fonctionnement (h)	91
Volumes (m ³)	1 101

Poste de la Grée Nevet

	2016
Temps de fonctionnement (h)	6
Volumes (m ³)	58

Poste Les Métairies 3

	2016
Temps de fonctionnement (h)	9
Volumes (m ³)	195

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170530-2017D64-DE



4.2.2) Consommation d'énergie

	2015	2016
Site	Conso kwh	Conso kwh
Poste Le Rhodoir	17 043	18 660
Poste Le Bas du Bourg	261	284
Poste la Ville Frabourg	188	383
Poste du Folleux	1 635	1 969
STEP	124 808	110 807
Poste Croix neuve	592	407
Ville Jossy	289	513
Port Folleux 2	722	919
Poste ZA Grée Nevet	365	310
Poste ZA Métairies	633	244
Total	146 536	134 496



4.3) SUIVI DE LA QUALITE DE TRAITEMENT

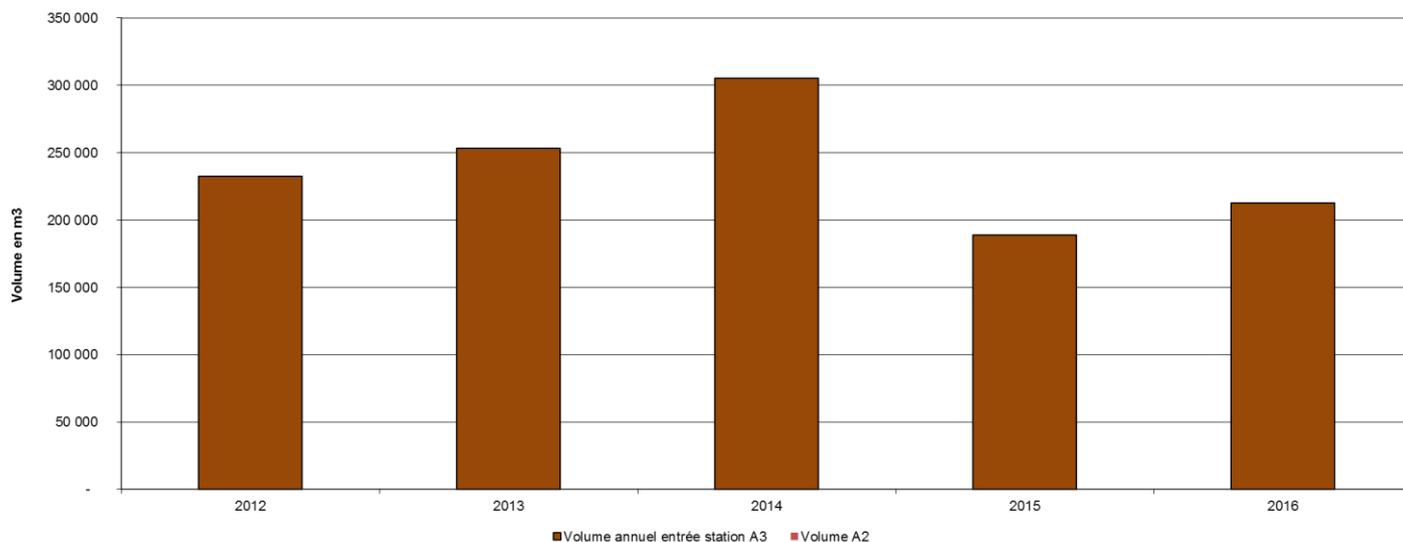
Le service chimie-process-assainissement et les chefs de station sont en charge des programmes d'autocontrôle. Ils réalisent le suivi de fonctionnement des process, les analyses de terrain et la gestion des boues.

Les bilans d'auto surveillance sont programmés conformément à la réglementation du 21 juillet 2015. Les analyses d'eaux brutes et d'eaux traitées sont réalisées par des laboratoires agréés.

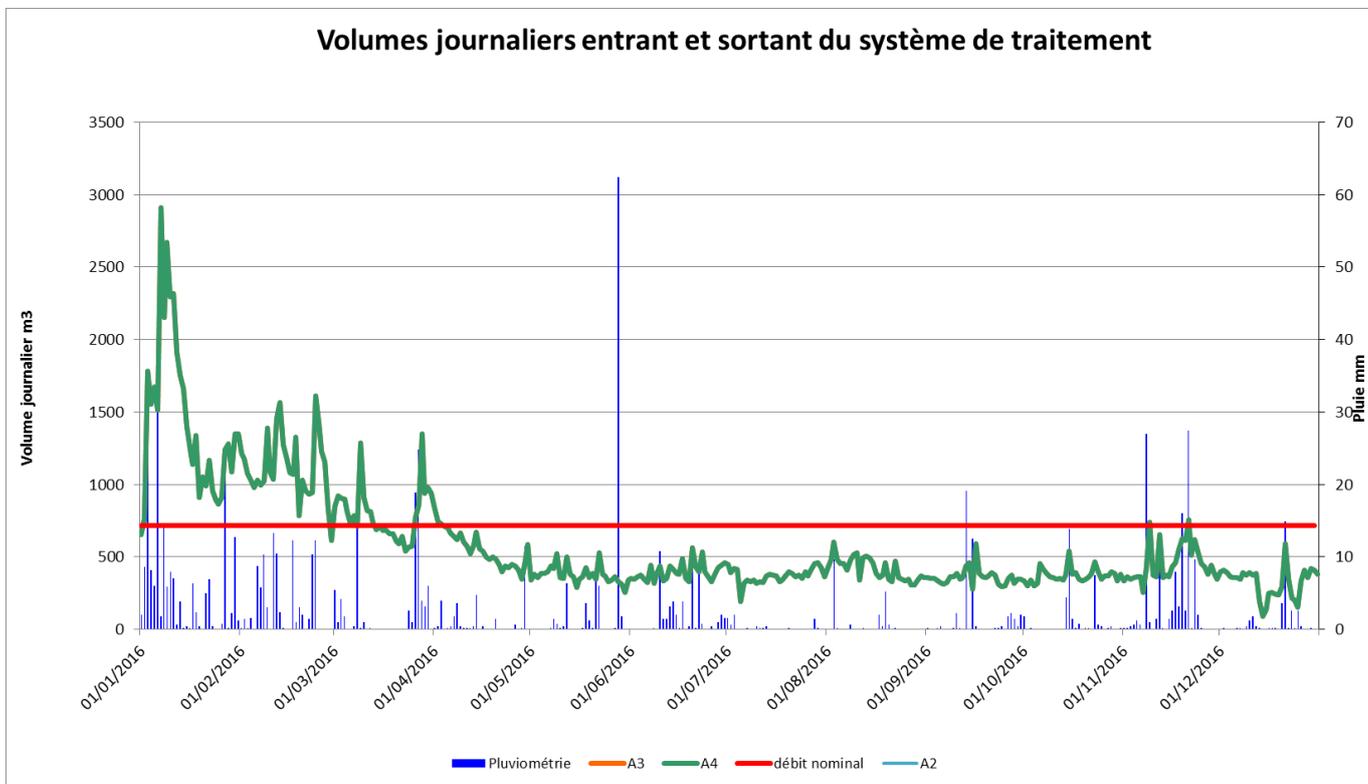
4.3.1) Bilan hydraulique Nivillac

NB : A3 = Entrée station ; A4 = Sortie station ; A2 = déversoir en tête de station

Evolution du volume annuel en entrée station en m3



Volume	Entrée A3 (m3)	Sortie A4 (m3)
2012	232 449	232 368
2013	253 409	253 409
2014	305 417	305 417
2015	188 665	188 665
2016	212 441	212 441



En 2016, la charge hydraulique s'établit à 81% de la capacité nominale de la station.

L'année 2016 se caractérise par une pluviométrie très importante en début d'année avec un niveau haut des nappes.

Le réseau reste sensible aux eaux parasites pluviales et aux eaux de nappe comme le démontre la courbe du graphique.



4.3.2) Bilan organique Nivillac

4.3.2.1) Auto surveillance entrée station

Les résultats des bilans 24h d'auto surveillance en entrée de lagune sont présentés sur la page suivante sous forme de tableau en concentration et en flux en mg/l :

Dates	Débit bilan 24h m3 / j	pH Valeur UpH	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		Pt		Charge organique reçue en DBO5	
			Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	EH	%
			mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j		
13/01/2016	1753	7,40	68	119	57	100	170	298					2,80	4,91	1665	46,5
11/02/2016	1035	7,60	110	114	120	124	260	269					3,50	3,62	2070	57,8
06/03/2016	730	7,50	210	153	200	146	480	350	49	35,77	49,46	36,11	6,00	4,38	2433	68,0
04/04/2016	713	7,60	200	143	200	143	460	328					5,30	3,78	2377	66,4
18/05/2016	427	7,60	480	205	350	149	840	359					10,00	4,27	2491	69,6
07/06/2016	442	7,70	83	37	140	62	350	155	74	32,71	74,57	32,96	6,10	2,70	1031	28,8
21/07/2016	387	7,70	150	58	200	77	470	182	89	34,44	89,62	34,68	9,50	3,68	1290	36,0
21/08/2016	330	7,50	620	205	500	165	1100	363					11,00	3,63	2750	76,8
19/09/2016	357	7,70	450	161	380	136	860	307					11,00	3,93	2261	63,2
11/10/2016	346	7,70	420	145	350	121	840	291	100	34,60	100,46	34,76	11,00	3,81	2018	56,4
03/11/2016	344	7,60	770	265	450	155	1300	447					21,00	7,22	2580	72,1
07/12/2016	346	7,50	460	159	430	149	970	336					13,00	4,50	2480	69,3
Moyenne	601	7,59	335	147	281	127	675	307	78,00	34,38	78,53	34,63	9,18	4,20	2121	59,2

La charge organique moyenne mesurée en 2016 est de 2121 EH soit 59 % de la capacité nominale de la station.

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



4.3.2.2) Auto surveillance sortie

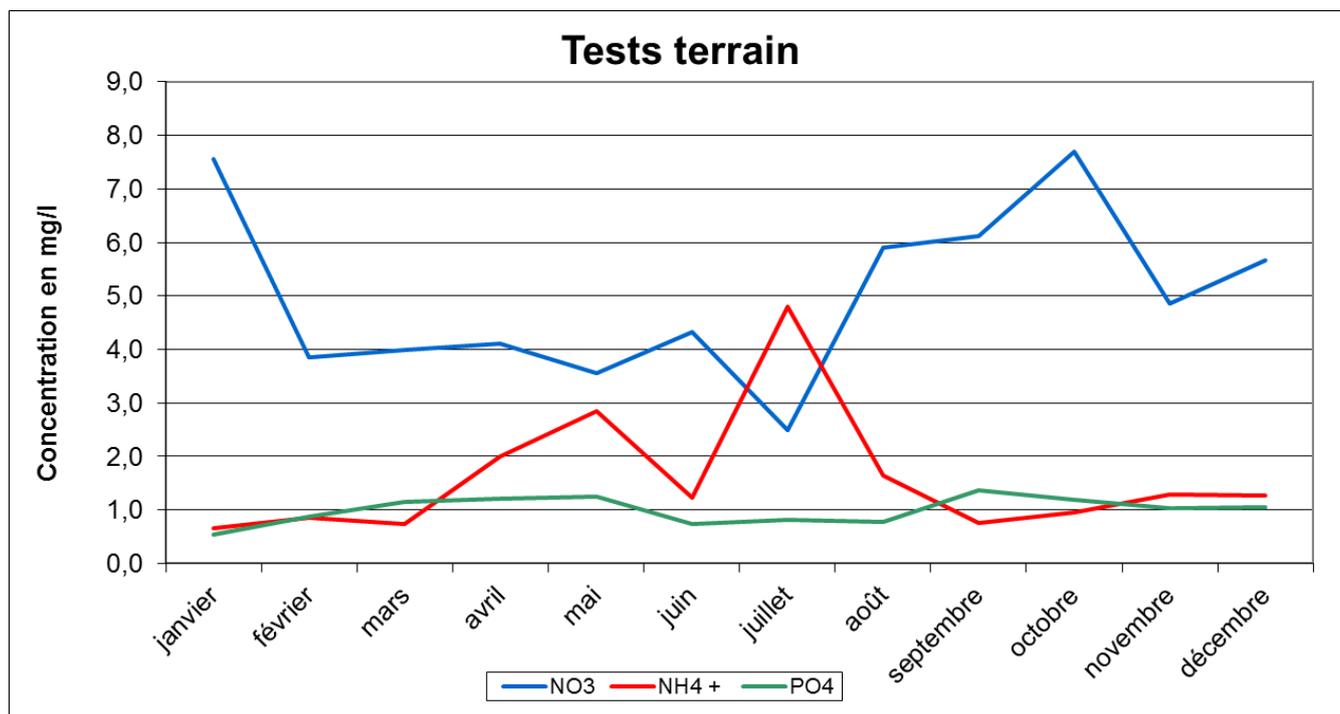
Les résultats des bilans 24h d'auto surveillance en sortie de lagune sont présentés sur la page suivante sous forme de tableau en concentration et en flux en mg/l :

Dates	Débit bilan 24h m3 / j	pH UpH	MES			DBO5			DCO			NTK			NGL			Pt			
			Valeur	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.
			mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	
13/01/2016	1753	7,80	5,00	8,77	92,6	4,00	7,01	93,0	30,00	52,59	82,4							0,19	0,33	93,2	
11/02/2016	1035	7,60	5,00	5,18	95,5	3,00	3,11	97,5	30,00	31,05	88,5							0,84	0,87	76,0	
06/03/2016	730	7,70	6,00	4,38	97,1	3,00	2,19	98,5	30,00	21,90	93,8	3,10	2,26	93,7	3,85	2,81	92,2	1,40	1,02	76,7	
04/04/2016	713	7,90	6,00	4,28	97,0	3,00	2,14	98,5	39,00	27,81	91,5							2,00	1,43	62,3	
18/05/2016	427	8,00	14,00	5,98	97,1	6,00	2,56	98,3	44,00	18,79	94,8							0,44	0,19	95,6	
07/06/2016	442	8,20	5,00	2,21	94,0	3,00	1,33	97,9	36,00	15,91	89,7	4,40	1,94	94,1	5,09	2,25	93,2	1,50	0,66	75,4	
21/07/2016	387	8,10	10,00	3,87	93,3	4,00	1,55	98,0	48,00	18,58	89,8	13,00	5,03	85,4	13,62	5,27	84,8	2,00	0,77	78,9	
21/08/2016	330	7,60	10,00	3,30	98,4	3,00	0,99	99,4	50,00	16,50	95,5							0,53	0,17	95,2	
19/09/2016	357	8,00	11,00	3,93	97,6	3,00	1,07	99,2	30,00	10,71	96,5							0,60	0,21	94,5	
11/10/2016	346	7,90	6,00	2,08	98,6	3,00	1,04	99,1	41,00	14,19	95,1	4,80	1,66	95,2	6,46	2,24	93,6	1,20	0,42	89,1	
03/11/2016	344	8,00	7,00	2,41	99,1	3,00	1,03	99,3	30,00	10,32	97,7							2,00	0,69	90,5	
07/12/2016	346	7,90	9,00	3,11	98,0	3,00	1,04	99,3	30,00	10,38	96,9							2,10	0,73	83,8	
Moyenne	601	7,89	7,83	4,12	96,52	3,42	2,09	98,17	36,50	20,73	92,67	6,33	2,72	92,08	7,26	3,14	90,94	1,23	0,62	84,3	
Norme étiage	715		35		90	25	28,6	70	90	86	75	15	36		15			2			
Norme hors étiage	715		35		90	25	28,6	70	90	86	75	15	36		15			2			

Les résultats en sortie stations respectent les normes de rejet imposées. La station est conforme sur toute l'année 2016.

Les rendements épuratoires sont bons et traduisent le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Envoyé en préfecture le 03/07/2017
 Reçu en préfecture le 03/07/2017
 Affiché le
 ID : 056-215601477-20170630-2017D64-DE



Les tests terrain démontrent le bon suivi du fonctionnement de la station : les objectifs sont respectés sur toute l'année. (8 mg/L en NH4, 20 mg/L en NO3 et 2 mg/L en P).

4.3.2.3) Suivi de la lagune de finition et du milieu naturel

- Suivi lagune de finition :

Date	Sortie lagune de finition									
	Analyse Bilan 24h									
	DBO ₅	DCO	MES	NO ₂ ⁻	NO ₃ ⁻	NTK	NGL	Pt	NH ₄ ⁺	pH
mg/l	mg/l	mg/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg P/l	mg N/l	UpH	
07/03/2016	3	30	5	0,17	1,81	3,3	5,28	1,6	2,26	7,6
08/06/2016	3	30	6	0,05	0,68	1,5	2,23	1,9	0,78	9,2
22/07/2016	3	44	6	0,07	0,45	3,6	4,12	3,8	1,63	8,1
12/10/2016	3	33	10	0,01	0,45	5,8	6,26	2	3,34	7,7
07/12/2016	3	29	4	0,09	1,1	6,3	7,49	1,88	4,9	7,5
Moyenne	3	33,2	6,2	0,078	0,898	4,1	5,076	2,236	2,582	8,02

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-064-DE



- Suivi milieu naturel :

Date	Milieu naturel : Amont rejet lagune									
	Analyse Bilan 24h									
	DBO ₅	DCO	MES	NO ₂ -	NO ₃ -	NTK	NGL	Pt	NH ₄ ⁺	pH
	mg/l	mg/l	mg/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg P/l	mg N/l	UpH
07/03/2016	3	30	7	0,01	8,35	1	9,36	0,07	0,78	7,5
08/06/2016	10	30	10	0,33	7	6,1	13,43	0,59	5,06	7,6
22/07/2016	21	71	26	0,4	5,19	12	17,59	0,97	9,33	7,5
12/10/2016	3	30	6	0,07	5,87	1	6,94	0,18	0,78	7,6
07/12/2016	3	23	16	0,03	5,3	2,2	7,53	0,55	1,7	7,4
Moyenne	8	36,8	13	0,168	6,342	4,46	10,97	0,472	3,53	7,52

Date	Milieu naturel : Aval rejet lagune									
	Analyse Bilan 24h									
	DBO ₅	DCO	MES	NO ₂ -	NO ₃ -	NTK	NGL	Pt	NH ₄ ⁺	pH
	mg/l	mg/l	mg/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg P/l	mg N/l	UpH
07/03/2016	3	30	32	0,06	6,1	1,6	7,76	0,6	0,78	7,5
08/06/2016	4	30	7	1	18	2,9	21,9	0,97	1,71	7,9
22/07/2016	3	35	9	0,2	3,39	1,5	5,09	1,7	0,78	7,7
12/10/2016	3	30	12	0,04	1,58	4,6	6,22	1,7	2,57	7,8
07/12/2016	5	16	12	0,02	6,7	1	7,72	0,07	0,5	7,2
Moyenne	3,6	28,2	14,4	0,264	7,154	2,32	9,738	1,008	1,268	7,62

4.3.3) Pilotage de la station

4.3.3.1) Réactifs

	Quantités	Type
Polymère (kg)	0	Adifloc CE 498
Chlorure ferrique (kg)	10916	40% Qualité B

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-064-DE



4.3.3.2) Sous-produits

	Quantités	Lieu de destination
Refus de dégrillage (kg)	780	Site Gueltas
Graisses (en m ³)	5,32	STEP DE RENNES
Sables (en m3)	2	

4.3.3.3) Gestion des boues

	Traitement des boues			Evacuation des boues		
	Volume boues entrée traitement	Siccité entrée traitement	Poids Entrée	Volume boue évacué	Sicité boue évacuée	Poids Evacué
	m3	%	t MS	m3	%	t MS
janvier	200	1,20	2,400			
février						
mars	568	1,04	5,907			
avril	264	0,62	1,637	872,00	2,02	17,614
mai	872	0,50	4,360			
juin	652	0,60	3,912			
juillet	528	0,65	3,432			
août	556	0,62	3,447	596,00	2,02	12,039
septembre	428	0,58	2,482			
octobre	576	0,60	3,456			
novembre	772	0,54	4,169			
décembre	516	0,63	3,251			
Total	5932	-	38,453	1468	-	29,6536
Moyenne	539	0,69	3,496	734	2	15

Le bilan agronomique annuel, joint en annexe 1, détaille les épandages réalisés.



4.3.4) Bilan hydraulique Le Folleux

4.3.4.1) Entrée station

La station possède un débitmètre électromagnétique mais non télé-surveillé en 2016.

4.3.4.2) Sortie station

La station est équipée d'un canal venturi mais non équipé de transmetteur US.

4.3.5) Bilan organique Le Folleux

- Entrée lagune

Dates	Débit bilan 24h m3 / j	pH Valeur UpH	MES		DBO5		DCO		NH4+		NTK		NGL		Pt		Charge organique reçue en DBO5			
			Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	EH	%								
			mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j										
20/12/2016	6	7,80	250	1	310	2	710	4	63,78	0,35	100	0,55	100,12	0,55	11,00	0,06	28	5,2		

La charge mesurée en entrée station représente 28 EH soit 5.2% de la capacité nominale

Envoyé en préfecture le 03/07/2017
 Reçu en préfecture le 03/07/2017
 Affiché le
 ID : 056-215601477-20170630-2017D64-DE

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



- Sortie lagune

Dates	Débit bilan 24h m3 / j	pH Valeur UpH	MES			DBO5			DCO			NTK			NGL			Pt		
			Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.
			mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%
20/12/2016	4	7,80	30,00	0,12	91,3	4,00	0,02	99,1	93,00	0,37	90,5	1,63	0,01	98,8	1,75	0,01	98,7	2,10	0,01	86,1
Norme étiage	66										60									
Norme hors étiage	66										60									

Les résultats en sortie stations respectent les normes de rejet imposées. La station est conforme sur toute l'année 2016.

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-D64-DE



Suivi du milieu récepteur

Pas de suivi du milieu récepteur.

4.3.6) Contrôle métrologique

Les débitmètres à ultrasons font l'objet d'une vérification visuelle à chaque passage et d'une vérification complète tous les semestres, et sont réglés si besoin. Les débitmètres électromagnétiques font l'objet d'une vérification interne annuelle.

Les préleveurs automatiques sont vérifiés après chaque bilan (respect du nombre d'échantillons) et font l'objet d'une vérification 4 fois par an.

4.3.7) SATESE

Les rapports de visite SATESE est joint en annexe 2.

4.4) LES TRAVAUX

4.4.1) Les interventions d'entretien et de réparations

- ✓ Conformité électrique

Sur les stations et ouvrages

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Site	Date
RL LA VILLE FRABOURG	30/05/2016
STATION D EPURATION	23/06/2016
PORT FOLLEUX	23/06/2016
RL LA CROIX NEUVE	23/06/2016
RL LA VILLE JOSSY	23/06/2016
RL PORT FOLLEUX 2	23/06/2016
RL LA GREE NEVET	23/06/2016
RL ZA LA METAIRIE 3	23/06/2016

Sur les postes de refoulement

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Date d'intervention	Poste	Intervention
07/01/2016	PR du Rodhoir	Curage poste
23/06/2016	Poste de la Ville Frabourg	Curage poste
23/06/2016	Poste de la butte du bourg	Curage poste
23/06/2016	Poste de la STEP de Nivillac	Curage poste
23/06/2016	Poste du Folleux	Curage poste
23/06/2016	Poste du Rodhoir	Curage poste
23/06/2016	Poste de la Croix Neuve	Curage poste
23/06/2016	Poste du Port Folleux	Curage poste
23/06/2016	Poste de la Grée Nevet	Curage poste
23/06/2016	Poste des Métairies	Curage poste

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017D64-DE

STGS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Sur la station

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes

Date d'intervention	Ouvrage	Intervention
Pas d'intervention en 2016		

Sur le réseau

Curage préventif

Date	Localisation	Linéaire (en ml)
22/12/2016	Lotissement de la Ville Frabourg	200
22/12/2016	Place St Pierre	58
22/12/2016	Rue des Lilas	50
22/12/2016	Vers Stade Municipal	296
22/12/2016	Chemin rural, La Ville Es Loup	56
22/12/2016	La Ville es Loup	88
22/12/2016	Le Pré de la Garenne	355
22/12/2016	Lotissement La Vallée	82
22/12/2016	La Ville Es Loup	90
Total		1 275

Un plan de curage est joint en annexe 5.

Débouchage

Date	Localisation	Opération
02/09/2016	3 route Porte de la Garel	Débouchage EU
02/10/2016	5 Lot. La Vallée	Débouchage EU
22/12/2016	Lotissement de la Vallée	Débouchage EU

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-064-DE



Intervention ponctuelles sur le réseau

Date	Localisation	Opération
15/02/2016	Rue Joseph Sauveur	Mise a niveau tampon EU

Passage Caméra

Date d'intervention	Localisation	Linéaire (en ml)
21/12/2016	Impasse des Blés	179
21/12/2016	Lotissement de la Ville Frabourg	200
21/12/2016	Place du Puits	22
21/12/2016	Place St Pierre	58
21/12/2016	Rue de Bretagne	49
21/12/2016	Rue des Lilas	72
21/12/2016	Vers Boulevard de Bretagne	178
21/12/2016	Vers Stade Municipal	296
21/12/2016	La Ville Es Loup	56
21/12/2016	La Ville es Loup	88
21/12/2016	La ville Frabourg	161
21/12/2016	Le Pré de la Garenne	456
21/12/2016	Lotissement La Vallée	159
21/12/2016	Lotissement Les Métairies	278
21/12/2016	Résidence des Pins	56
21/12/2016	Impasse des Noisetiers	112
21/12/2016	Rue des Ecureuils	196
21/12/2016	Rue du Verger	74
21/12/2016	La Ville Es Loup	52
21/12/2016	Boulevard de Bretagne	26
Total		2 768

Tests à la fumée

Date d'intervention	Localisation	Linéaire (en ml)
31/08/2016	La Ville au Moguer	339
31/08/2016	ZA des Métairies	233
Total		572



Contrôles de raccordement dans le cadre d'une cession immobilière

Date	Demandeur	Localisation	Conformité
07/01/2016	DANJOU AGENCE BRETAGNE SUD	8 Le Soleil Levant	Conforme
15/02/2016	FRANCO LIONEL	71 la Pivinière	Conforme
01/09/2016	NOTAIRE OLIVIER DE LAUZANNE	5 lotissement du Stade	Non conforme pour défaut de séparation
09/12/2016	MALO MARYTE	1 impasse des Hortensias	Non conforme pour défaut de séparation

4.4.2) Les travaux neufs

Sur les stations et postes de relèvement

A la charge de la Collectivité

Site	Equipement	Description
Pas de travaux neufs en 2016		

Sur le réseau

✓ *Extension*

Date de réalisation	Localisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
03/03/2016	Clos Saint Sauveur	200	PVC	75
Total				75

Sur les branchements

Commune	Nombre de branchements neufs
NIVILLAC	5

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017064-DE

STGS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

4.4.3) Les travaux de renouvellement

Sur la station et les postes

Site	Equipement	Description	Coût
Step	Pompe à boues	Renouvellement pompe	2 345,00 €
Step	Portail	Renouvellement portail	5 016,00 €
PR Rodhoir	Pompe 2	Renouvellement pompe	4 550,00 €
TOTAL			11 911,00 €

Le bilan sur le renouvellement est présenté en annexe 3.

✓ Renouvellement

Date de réalisation	Localisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
13/06/2016	RD n°176 Le Champ Roncey	250	Grès	338
13/06/2016	RD n°176 Le Champ Roncey	200	Grès	20
Total				358

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-D64-DE



B) COMPTE RENDU FINANCIER 2016

1) COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION

	2015	2016	Variation
PRODUITS (hors TVA)	373 043,12 €	372 046,68 €	-0,27%
Produits d'exploitation	108 984,32 €	109 418,76 €	0,40%
Produits travaux attribués à titre exclusif	902,36 €	6 311,99 €	599,50%
Surtaxe collectivité	247 260,39 €	241 736,36 €	-2,23%
Modernisation des réseaux de collecte	14 728,54 €	13 471,99 €	-8,53%
Produits accessoires	1 167,51 €	1 107,58 €	-5,13%
CHARGES	395 831,07 €	380 053,83 €	-3,99%
Personnel	24 108,48 €	28 975,08 €	20,19%
Énergie électrique	17 925,60 €	17 305,64 €	-3,46%
Produits de traitement	2 330,45 €	3 770,73 €	61,80%
Analyses et auto-contrôles	6 674,52 €	8 715,42 €	30,58%
Sous traitance, matériaux, matériels et divers	50 567,74 €	33 561,98 €	-33,63%
Impôts locaux, taxes et redevance	807,43 €	936,22 €	15,95%
Autres dépenses :	7 039,97 €	6 607,34 €	-6,15%
<i>Transports et déplacement</i>	1 122,87 €	1 480,94 €	31,89%
<i>Informatique-DAO</i>	988,08 €	1 274,88 €	29,03%
<i>Frais de poste, télécommunication</i>	1 454,00 €	1 322,21 €	-9,06%
<i>Locaux et Assurances</i>	1 037,83 €	1 164,82 €	12,24%
<i>Autres</i>	2 437,20 €	1 364,49 €	-44,01%
Non-valeurs	0,00 €	0,00 €	-
Frais généraux	8 337,01 €	9 096,53 €	9,11%
<i>Frais de siège</i>	3 508,01 €	4 123,53 €	17,55%
<i>Frais liés au service</i>	4 829,00 €	4 973,00 €	2,98%
Surtaxe collectivité	247 260,39 €	241 736,36 €	-2,23%
Modernisation des réseaux de collecte	14 728,54 €	13 471,99 €	-8,53%
Charges relatives aux investissements	339,78 €	339,78 €	0,00%
Garantie de renouvellement	15 711,17 €	15 536,77 €	-1,11%
RÉSULTAT BRUT	-22 787,95 €	-8 007,15 €	-64,86%

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-064-DE



2) COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

2.1) COMPTE DE GESTION

	Débit	Crédit
Surtaxe émise pour la collectivité		241 736,36 €
Reversements de surtaxe	200 643,29 €	
Montant des impayés déduits précédemment		20 947,29 €
Montant des impayés	26 774,53 €	
Total	227 417,82 €	262 683,65 €
Solde		35 265,83 €

Arrêté le présent compte de gestion à la somme de trente-cinq mille deux cent soixante-cinq Euros quatre-vingt-trois Centimes

Fait à Avranches, le 11 mai 2017



2.2) LES TARIFS

2.2.1) Grille des tarifs

a) Part délégataire

	Tarif 1er semestre 2015	Tarif 2ème semestre 2015	Tarif 1er semestre 2016	Tarif 2ème semestre 2016	Evolution 1er semestre %	Evolution 2ème semestre %
Abonnements	28,55 €	28,55 €	28,47 €	28,47 €	-0,28%	-0,28%
Consommations						
Tranche 1 (0 à 30 m3)	0,2830 €	0,2830 €	0,2821 €	0,3148 €	-0,32%	11,24%
Tranche 2 (> 30 m3)	0,8086 €	0,8086 €	0,8061 €	0,8995 €	-0,31%	11,24%

b) Part collectivité

	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
Abonnements	40,95 €	42,59 €	4,00%
Consommations			
Tranche 1 (0 à 30 m3)	1,500 €	1,560 €	4,00%
Tranche 2 (> 30 m3)	3,110 €	3,230 €	3,86%

c) Modernisation des réseaux de collecte

	Tarif 2015	Tarif 2016	Evolution
Modernisation des réseaux de collecte			
1er semestre	0,19 €	0,18 €	-5,26%
2ème semestre	0,19 €	0,18 €	-5,26%



2.2.2) Variation de prix

Les formules de révision - Année 2016 sont jointes en annexe 4.

2.2.3) Composantes et réparation d'une facture de 120 m³ par commune

	Part distributeur € HT	Part collectivité €	Modernisation des réseaux de collecte	TVA	Total TTC
Abonnement annuel	28,47 €	42,59 €		7,11 €	78,17 €
Consommation de 120 m ³	69,08 €	337,50 €	21,60 €	42,82 €	470,99 €
TOTAL	97,55 €	380,09 €	21,60 €	49,93 €	549,16 €
Répartition	17,76%	69,21%	3,93%	9,09%	100,00%

2.2.4) Evolution d'une facture de 120 m³ par commune

	Montant TTC facture 120 m ³ 2015	Montant TTC facture 120 m ³ 2016	Evolution %	Prix moyen au m ³ en 2016
Commune de Nivillac	548,31 €	549,16 €	0,16%	4,576 €



2.2.5) Contrôle de la conformité du plafonnement de la part fixe

	Part distributeur € HT	Part collectivité €	Total HT	%
Abonnement annuel	28,47 €	42,59 €	71,06 €	14,88%
Consommation de 120 m ³	69,08 €	337,50 €	406,58 €	85,12%
TOTAL	97,55 €	380,09 €	477,64 €	100%

La représentativité de l'abonnement est de 14.88 %. **Elle est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 6 août 2007**, relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé. Si la commune est rurale au sens de l'article D-3334-8-1 du code général des collectivités territoriales.

Car pour celles-ci le plafond est fixé à 40 %.

Elle est calculée selon les termes de la circulaire du 4 juillet 2008, c'est-à-dire hors redevance modernisation des réseaux de collecte.

2.2.6) Facture type 120 m³ – Année 2017

	Part distributeur € HT	Part collectivité €	Modernisation des réseaux de collecte	TVA	Total TTC
Abonnement annuel	28,38 €	43,87 €		7,23 €	79,48 €
Consommation de 120 m ³	90,14 €	348,00 €	21,60 €	45,97 €	505,71 €
TOTAL	118,52 €	391,87 €	21,60 €	53,20 €	585,19 €
Répartition	20,25%	66,96%	3,69%	9,09%	100,00%



2.3) LES EMISSIONS

2.3.1) Dispositions contractuelles relatives à la facturation

8.2 Modalités de facturation

Selon l'article 8.2.1 du cahier des charges.

Le délégataire est tenu de percevoir les droits et redevances institués par la loi pour le compte de l'Etat et d'organismes publics.

La période prise en compte pour la facturation de l'assainissement collectif est la période de consommation du service de l'eau potable.

Les volumes consommés sont relevés par le service de l'eau une fois par an au mois de décembre.

Il est facturé :

Début janvier : l'abonnement correspondant au premier semestre de consommation de l'année en cours, ainsi que les consommations de l'année écoulée, déduction faite de l'acompte facturé en juillet de l'année précédente.

Début juillet : l'abonnement correspondant au deuxième semestre de consommation de l'année en cours, ainsi qu'une consommation estimée calculée sur la base de 50 % du volume facturé de l'année précédente, auquel est appliqué le tarif de l'année en cours.

Dates de facturation

- 17/02/16 : Abonnements 1^{er} semestre 2016 + solde de consommations 2015
- 22/07/16 : Abonnements 2^{ème} semestre 2016 + Acompte sur consommations
- 28/02/17 : Abonnements 1^{er} semestre 2017 + solde de consommations 2016

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017D64-DE



2.3.2) Récapitulatif des facturations émises

	Quantités	Part distributeur HT en €	Part collectivités HT en €	Modernisation des réseaux	TVA en €	Total TTC en €
Parts fixes						
Principale						
Exercice	941,02	26 800,19	40 087,42		6 688,76	73 576,37
Compléments et régularisations						
Exercice	11,32	322,14	482,00		80,41	884,55
Exercices antérieurs	0,89	25,43	35,50		6,09	67,02
Total parts fixes	953,23	27 147,76	40 604,92		6 775,27	74 527,95
Consommations						
Principale						
Exercice	75 855	51 998,59	203 981,42	13 653,90	26 963,39	296 597,30
Compléments et régularisations						
Exercice	1 764	1 306,13	5 328,65	267,84	690,26	7 592,88
Exercices antérieurs	-2 752	-2 124,22	-8 178,63	-449,75	-1 075,26	-11 827,86
Total consommations	74 867	51 180,50	201 131,44	13 471,99	26 578,39	292 362,32
Total	74 867	78 328,26	241 736,36	13 471,99	33 353,66	366 890,27
Rappel 2015	80 401	78 005,29	247 260,39	14 728,54	33 999,42	373 993,64
Evolution 2016/2015	-6,88%	0,41%	-2,23%	-8,53%	-1,90%	-1,90%

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017064-DE



2.3.3) Facturations principales

	Quantités	Part distributeur HT en €	Part collectivités HT en €	Modernisation des réseaux de collecte en €	TVA en €	Total TTC en €
Parts fixes						
1er semestre	470,00	13 385,60	20 022,00		3 340,76	36 748,36
2ème semestre	471,02	13 414,59	20 065,42		3 348,00	36 828,01
Sous total abonnements	941,02	26 800,19	40 087,42		6 688,76	73 576,37
Consommations						
Tranche 1	13 773	3 884,58	21 485,88		2 537,05	27 907,51
Tranche 2	11 550	9 310,49	37 306,50		4 661,70	51 278,69
Total 1er semestre	25 323	13 195,07	58 792,38	4 558,14	7 654,56	84 200,15
Tranche 1	10 796	3 245,40	16 841,76		2 008,72	22 095,88
Tranche 2	39 736	35 558,12	128 347,28		16 390,54	180 295,94
Total 1er semestre	50 532	38 803,52	145 189,04	9 095,76	19 308,83	212 397,15
Sous total consommations	75 855	51 998,59	203 981,42	13 653,90	26 963,39	296 597,30
Total	75 855	78 798,78	244 068,84	13 653,90	33 652,15	370 173,67
Rappel 2015	78 146	75 599,76	239 944,66	14 310,24	32 985,47	362 840,13
Evolution 2016/2015	-2,93%	4,23%	1,72%	-4,59%	2,02%	2,02%

2.3.4) Compléments et régularisations

	Quantités	Part distributeur HT en €	Part collectivités HT en €	Modernisation des réseaux de collecte en €	TVA en €	Total TTC en €
Parts fixes						
Exercice	11,32	322,14	482,00		80,41	884,55
Exercices antérieurs	0,89	25,43	35,50		6,09	67,02
Consommations						
Tranche 1	221	62,33	344,76		40,71	447,80
Tranche 2	1 543	1 243,80	4 983,89		622,77	6 850,46
Total exercice	1 764	1 306,13	5 328,65	267,84	690,26	7 592,88
Tranche 1	-187	-52,91	-280,50		-33,34	-366,75
Tranche 2	-2 565	-2 071,31	-7 898,13		-996,94	-10 966,38
Total exercices antérieurs	-2 752	-2 124,22	-8 178,63	-449,75	-1 075,26	-11 827,86
Total	-988	-470,52	-2 332,48	-181,91	-298,49	-3 283,40



2.4) LES REVERSEMENTS

2.4.1) Etat des sommes à reverser à la collectivité

Article 31.3 Conditions de versement de la part communale

Chaque année, le versement à la collectivité des sommes encaissées au titre de la part communale est effectué selon le calendrier suivant :

- a. Le 1^{er} mars au plus tard, le délégataire verse le total des sommes qu'il a encaissées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre de l'année précédente ;
- b. Le 1^{er} juin au plus tard, le délégataire verse le total des sommes qu'il a encaissées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars ;
- c. Le 1^{er} septembre au plus tard, le délégataire verse le total des sommes qu'il a encaissées entre le 1^{er} avril et le 30 juin ;
- d. Le décembre au plus tard, le délégataire verse le total des sommes qu'il a encaissées entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre ;

Lorsque le contrat prend fin, pour quelque cause que ce soit, le délégataire verse à la collectivité le solde de la part communale correspondant aux dernières factures qu'il a encaissées au plus tard trois mois après la cessation d'effet du contrat.

La collectivité aura le droit de contrôler le produit de la part communale et les délais de reversement dans les conditions fixées à l'article 87 contrôle exercé par la collectivité du présent contrat.

Toutes les sommes non versées à la date fixée par le présent article porte intérêt aux taux légal majoré de deux points dès expiration dudit délai.

COMPTE RENDU ANNUEL 2016

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017064-DE

STGS

ET DE L'ENVIRONNEMENT

Etat des reversements :

Acompte	Type de règlement	Date	Montant reçu
1	Virement	20/05/2016	22 000,94 €
2	Virement	19/12/2016	62 020,49 €
3	En-cours		116 621,86 €
Total			200 643,29 €

(1) Acompte de 156 715.41 € : consommations 2015 pour 134 714.47 € et 22 000.94 € d'abonnements 2016

(2) Acompte de 136 821.59 € : consommations 2016 pour 116 621.86 € et 20 199.73 € d'abonnements 2017

2.4.2) Les reversements de TVA

Attestations		TVA récupérée par la STGS €	Régularisation	
Références de la Collectivité			Montant reversé €	Date du reversement
Numéro	Date			
01-2012	06/03/2012	4 597,47		
02-2012	29/03/2012	12 632,75		
03-2012	22/05/2012	7 344,92	24 575,14	08/11/2012
04-2012	03/07/2012	2 571,15	2 571,15	11/01/2013
06-2012	23/08/2012	38 153,46	38 153,46	01/02/2013
07-2012	09/11/2012	22 197,22		
08-2012	20/12/2012	1 942,36	24 139,58	03/04/2013
01/2013	28/02/2013	1 758,75	1 758,75	18/07/2013
02/2013	28/06/2013	15 847,96	15 847,96	13/11/2013
03/2013	27/05/2014	8 928,56		
04/2013	27/05/2014	21 832,70		
01/2014	27/05/2014	1 110,53	31 871,79	02/10/2014
02/2014	23/09/2014	351,50	351,50	07/01/2015
01/2015	03/04/2015	5 362,67	5 362,67	04/11/2015
02/2015	05/11/2015	3 547,80		
03/2015	05/11/2015	1 936,06	5 483,86	02/03/2016
01/2016	25/02/2016	2 092,06		
02/2016	29/02/2016	12 939,96		
04/2015	25/02/2016	3 213,71		
03/2014	12/12/2014	3 381,15	21 626,88	05/07/2016
03/2016	09/05/2016	16 484,21	16 484,21	01/09/2016
05-2016	21/06/2016	17 709,30	17 709,30	02/01/2017
06-2016	13/12/2016	2 812,79		

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-D64-DE



2.5) LES IMPAYES

2.5.1) Etat des impayés

(Situation connue au 11/05/17)

	Part délégataire	Part collectivité HT en €	Modernisation des réseaux de collecte	TVA	Total TTC €
Exercice 2016	3 921,89	12 337,62	728,76	1 698,83	18 687,10
Exercice 2015	2 219,90	6 636,46	442,83	929,92	10 229,12
Exercice 2014	1 502,95	4 107,96	275,69	588,66	6 475,27
Exercice 2013	784,51	2 038,03	150,90	297,34	3 270,79
Exercice 2012	817,88	1 654,46	102,55	257,49	2 832,38
TOTAL	9 247,13	26 774,53	1 700,74	3 772,24	41 494,65

Cet état ne tient pas compte de la facture du 28/02/17

2.5.2) Taux des impayés

Montant des impayés relatifs à l'année n-1 (2015) / montant des émissions n-1 (2015)

Soit : $\frac{10\,229,12\ \text{€}}{373\,993,64\ \text{€}} = 2,74\%$

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-064-DE



C) ANNEXES

Annexe 1

Bilan agronomique

Annexe 2

Rapports SATESE

Annexe 3

Suivi du renouvellement

Annexe 4

Formule de révision

Annexe 5

Plan de curage

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-D64-DE



Annexe 1 : Bilan agronomique

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-D64-DE



Annexe 2 : Rapports SATESE

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-D64-DE



Annexe 3 : Suivi du renouvellement

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-D64-DE



Annexe 4 : Formule de révision

COMPTE RENDU ANNUEL 2016



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 056-215601477-20170630-2017-064-DE



Annexe 5 : Plan de curage
